

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 10 - 01

Séance du 12 octobre 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents : 26
Représenté : 7

L'an deux mille vingt et un, le douze octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, Messieurs
CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux : Mesdames CIDALE Amandine, ETCHANCHU
Helen, GENEVOIS Laura, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre,
ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno,
GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques,
MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD
Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

INSTALLATION
D'UN NOUVEAU
CONSEILLER MUNICIPAL
ET
MODIFICATION
DU TABLEAU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Etaient représentés :

Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Pierre
LUCIANO)

Conseillers Municipaux : Mesdames Beatrice AIELLO (procuration à
Monsieur Dominique OLIVIER), Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à
Monsieur le Maire), Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Jacques
LEPACHELET), Cynthia GROC (procuration à Madame Astrid
MANOUKIAN), Mireille NEVIERE-MAESTRONI (procuration à Madame
Corinne ROCHE-SANNA), Monsieur Alain BERARD (procuration à
Monsieur Yvan MAUBE).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire
de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20211012-DEL20211001-DE
Date de télétransmission : 18/10/2021
Date de réception préfecture : 18/10/2021

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur la démission présentée par Madame Laurène CATANI, laquelle est devenue définitive à sa réception par la Commune le 16 septembre 2021.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'information réglementaire a été adressée à Monsieur le préfet du Var en date du 24 septembre 2021.

Conformément aux dispositions de l'article L 270 du Code Electoral au terme duquel « *les candidats venant sur une liste immédiatement après le dernier élu sont appelés à remplacer les conseillers municipaux élus sur cette liste dont les sièges deviennent vacants pour quelque cause que ce soit* ».

Par conséquent, Madame Amandine CIDALE, en position n° 26 de la liste « Ensemble pour Saint-Cyr » est amenée à siéger au sein du Conseil Municipal.

La présente disposition a pour effet de modifier le tableau du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend acte de la disposition présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20211012-DEL20211001-DE Date de télétransmission : 18/10/2021 Date de réception préfecture : 18/10/2021
--